

DÉBAT PUBLIC

RÉSEAU EXPRESS GRAND LILLE (REGL)



Lille, le 01/04/2015

Modalités du débat public sur le projet « Réseau Express Grand Lille »

Les premiers travaux de la CPDP (décembre-mars)

Dans la séance du 05 novembre 2014, la CNDP a décidé l'organisation d'un débat public sur le projet de lien rapide ferroviaire métropole lilloise-bassin minier, dont elle a été saisie par le conseil régional de la Région Nord-Pas de Calais.

Le 3 décembre la composition de la commission particulière comprenant 5 membres a été approuvée. Le secrétariat général est composé de quatre personnes : le secrétaire général, M. Christophe VOINEAU, a été recruté le 4 décembre ; une secrétaire générale adjointe, Mme Priscilla Cassez, le 15 décembre, en charge notamment de la communication et des relations presse ; un assistant, M. Stéphane Hautefeuille, le 5 janvier ; et une rédactrice (à mi-temps) le 6 janvier, Mme Paola Orozco -Souël.

L'ouverture officielle du local (une trentaine de participants) et du « pré-site » Internet a eu lieu le 11 février. Le local est un espace commercial situé à quelques centaines de mètres de la gare centrale de Lille-Flandres, dans une rue commerçante. Le « pré-site » Internet a pour but de recueillir les avis des internautes sur les thèmes et questions clés du débat à venir. Des comptes Facebook et Twitter ont été ouverts début février.

Pour son assistance en matière de production d'outils d'information, de logistique et organisation matérielle d'évènements publics, la CPDP doit passer au travers de marchés cadres de la Région Nord-Pas de Calais, cette dernière n'étant pas en mesure de procéder aux appels d'offres usuellement pratiqués par les CPDP.

Depuis sa nomination, la CPDP s'est réunie à 8 reprises :

- Pour suivre l'élaboration par la Région Nord-Pas de Calais du dossier-support du débat, en vue de son examen le 1er avril. Elle a rencontré le maître d'ouvrage à 11 reprises afin de préparer le dossier du maître d'ouvrage.
- Pour préparer le programme des évènements publics, la mise en place du site internet, ainsi que l'ensemble des documents d'information sur le débat et les actions de communication.
- Pour identifier les thèmes et questions clés du débat et créer un réseau de relais d'information. Un courrier a été fait aux 800 maires des communes situées à proximité du linéaire et à tous les parlementaires. Ont été rencontrés une centaine d'acteurs du territoire : élus, responsables associatifs

et consulaires, acteurs économiques, experts, services de l'Etat, etc. Le 18 février, la commission a rencontré collectivement une quinzaine d'associations à la Maison Régionale des Associations et des Solidarités (MRES). Le 11 mars, elle a organisé un atelier préparatoire pour faire émerger collectivement les thèmes et questions clés du débat.

L'atelier préparatoire

Soixante-neuf personnes, représentant 47 organismes ont réfléchi ensemble : associations de protection de l'environnement, usagers des transports collectifs, mais aussi organismes du monde agricole, services de l'État, autorités organisatrices des transports, universitaires et chercheurs, acteurs de l'aménagement du territoire, chambres consulaires et acteurs économiques, syndicats de salariés.

Après la présentation détaillée du projet par le Vice-Président M. Wacheux au nom du Maître d'Ouvrage, un travail s'est organisé par petits groupes en deux sessions. Le travail de réflexion et la hiérarchisation des éléments réalisés par les participants a fait émerger 4 grandes questions thématiques et quelques sous thématiques.

Question 1. Quel(s) diagnostic(s), sur les mobilités actuelles et les besoins à venir ? Quel diagnostic sur l'état du réseau ferroviaire existant et ses potentialités ? Quel diagnostic enfin sur le réseau routier et autoroutier ?

Question 2. Quels projets (quelles visions) du territoire à l'horizon 2030 (à l'horizon du projet) ?

Question 3. Quels leviers (quelles conditions) pour le changement des comportements et pour les reports modaux ?

Question 4. Le REGL, scénarios alternatifs ou complémentaires :

- Le service, où et pour qui ?
- Les impacts pour les espaces urbains et ruraux ?
- Les enjeux environnementaux et écologiques ?
- Les effets économiques et sociaux ?
- Les coûts, les financements, le phasage ?
- La gestion, la gouvernance ?

L'organisation proposée pour le débat

La commission particulière du débat public REGL propose les modalités suivantes pour l'organisation du débat.

Le débat public se déroulera du 2 avril au 22 juillet 2015

Modalités de participation

La Commission particulière a construit un dispositif ayant pour objectif de recueillir la parole de publics de classes d'âges, de territoires et de catégories socio-professionnelles les plus variées possibles. Ce débat vise notamment à une plus grande participation des jeunes et des catégories populaires.

MODALITES DE PARTICIPATION

Rencontres
d'acteurs



Un atelier
préparatoire



9 réunions publiques

Roubaix 14/04 ;
Armentières 29/04 ;
Hénin-Beaumont 06/05 ;
Arras 19/05 ;
Douai 03/06 ;
Seclin 18/06 ;
Lens 25/06 ;
Lille 09/07 ;
Lille 22/07

Site Internet
regl.debatpublic.fr

11 « rendez-vous avec »

Chefs d'entreprises ;
Consommateurs et usagers
des transports ; acteurs de
la protection de
l'environnement ;
Syndicalistes ;
Commerçants et artisans ;
Agriculteurs ; jeunes,
étudiants et lycéens

Débat mobile : 40 points de contacts

Du 07 au 11 avril, Branche
Tourcoing-Lille

Du 4 au 7 mai, Bassin
Minier

Du 18 au 23 mai, Branche
Armentières-Lille

Du 6 au 10 juillet, tronçon
central Lille-Hénin-
Beaumont

Fabrique des propositions

8 Réunions de travail

5 après-midis d'auditions publiques, 16 experts

De 14h00 à 17h00 : 21/04, 13/05, 27/05,
10/06, 24/06



Un atelier citoyen
Pour préparer la suite

Neuf réunions publiques

Neuf réunions publiques sont prévues. Ouvertes à tous, elles se tiendront de 19h à 22h. Le maître d'ouvrage présente son projet, des échanges avec le public ont ensuite lieu. Toutes les réunions auront une partie « générale » et une partie « impacts locaux ».

N°	DATE	VILLE	ADRESSE	EXEMPLES D'IMPACTS LOCAUX
1	Mardi 14 avril	Roubaix Réunion d'ouverture	Hôtel de ville, 17 Grand Place, 59100 Roubaix	- Où localiser la gare ? - Ouverture sur la Belgique
2	Mercredi 29 avril	Armentières	Salle Sadi Carnot, rue Sadi Carnot, 59 280 Armentières	- Lien avec le TER et la desserte vers la côte
3	Mercredi 6 Mai	Hénin-Beaumont	Salle de fêtes, rue Voltaire, 62 110 Hénin-Beaumont	- Paysage - Patrimoine mondial - Implantation des gares et développement urbain
4	Mardi 19 mai	Arras	Salle Atria (sous l'hôtel Mercure), 58 boulevard Carnot, Arras	- Articulation avec la grande vitesse
5	Mercredi 3 juin	Douai	Hôtel de ville, 83 rue de la Mairie, 59500 Douai	- Articulation avec la nouvelle grande région Cette réunion sera préparée avec les comités de quartiers et le conseil de développement de l'agglomération
6	Jeudi 18 juin	Seclin	Salle des fêtes, 7 rue Jean Jaurès, 59113 Seclin	- Les 2 gares - Aménagement urbain - Péri-urbanisation - Echangeur autoroutier de Templemars
7	Jeudi 25 juin	Lens	Salle Jean Nohain, route de Béthune, 62300 Lens	- Lille et le Bassin-Minier - Effets sur l'emploi - Les dessertes actuelles et à venir
8	Jeudi 9 juillet	Lille	Le Grand Sud, 50 rue de l'Europe,	- Gare souterraine et/ou nouvelles gares - Les tunnels - Connexion avec les réseaux lillois
9	Mercredi 22 juillet	Lille Réunion de clôture	Salle Québec, Le Nouveau Siècle 59000 Lille	

Un débat mobile : 40 points de contacts

La commission ira à la rencontre des citoyens sur leurs lieux de vie. Le débat mobile, c'est 40 points de contacts (lieux de passage, marchés, centres commerciaux, gares, entreprises, etc.).¹ La Région Nord-Pas de Calais présente son projet et répond aux questions du public au cours d'échanges ; la Commission recueille par écrit ou oral les avis du public. Quatre sessions d'une semaine sont prévues autour du tracé du projet de Réseau Express Grand Lille.

Session 1 – du 7 au 11 avril-: Branche Tourcoing - Lille

N° Séance	DATE	Matin	Midi	Après Midi-Soirée
1	Mardi 7 avril	Gare de Roubaix	Espace Imaginarium	
2	Mercredi 8 avril	Hub Eurotéléport	Hub Eurotéléport	
3	Jeudi 9 Avril	Marché de Tourcoing		Grand Place de Tourcoing + Station de métro de Tourcoing Centre
4	Vendredi 10 avril	Marché de Marcq-en-Baroeul	Réseau d'entreprises	Station de métro/Gare (en alternative du midi)
5	Samedi 11 avril	Marché de Croix A proximité > Station de Métro	Hub Eurotéléport	Hub Eurotéléport

Session 2 – du 4 au 10 mai : Bassin Minier

N° Séance	DATE	Matin	Midi	Après midi – soirée
6	Lundi 4 mai	Gare de Libercourt		Louvre Lens
7	Mardi 5 mai	Marché de Hénin-Beaumont	Auchan Noyelles Godault	Auchan Noyelles Godault
8	Mercredi 6 mai	Gare de Lens		Louvre Lens
9	Jeudi 7 mai	Marché de Loos en Gohelle	Base du 11/19 (Loos-en-Gohelle)	

Session 3 - du 18 au 22 mai : Branche Armentières- Lille

N° Séance	DATE	Matin	Midi	Après midi - soirée
10	Lundi 18 mai	Carrefour-Ikéo de Lomme	Carrefour-Ikéo de Lomme	Carrefour-Ikéo de Lomme
11	Mardi 19 mai	Station de métro Saint-Philibert / pôle d'échange		
12	Mercredi 20 mai	Marché de Lomme		Médiathèque Armentières
13	Jeudi 21 mai	Auchan d'Englos	Auchan d'Englos	Auchan d'Englos
14	Vendredi 22 mai	Marché d'Armentières		Centre ville de Lompret

¹ Certaines dates sont soumises à l'obtention d'autorisations

Session 4 – du 6 au 10 juillet : Tronçon central Lille – Hénin-Beaumont

N° Séance	DATE	Matin	Midi	Après midi – soirée
15	Lundi 6 juillet	Espace « Hôtel de Ville » de Villeneuve d'Ascq	Espace « Hôtel de Ville » de Villeneuve d'Ascq	Espace « Hôtel de Ville » de Villeneuve d'Ascq
16	Mardi 7 juillet	Marché de Wazemmes		Métro Porte des postes
17	Mercredi 8 juillet	Grand Place de Lille	Grand Place de Lille	Grand Place de Lille
18	Jeudi 9 juillet	Gare Lille Flandres	Gare Lille Flandres	Gare Lille Flandres
19	Vendredi 10 juillet	Rihour, entrée des rues piétonnes		Aéroport de Lesquin

Onze rendez-vous avec des acteurs

Ils sont destinés à différentes catégories d'acteurs identifiés par la CPDP. La Région Nord-Pas de Calais présente son projet ; des échanges avec le public ont ensuite lieu, sous la conduite de la CPDP.

N° Séance	Date	Catégorie d'acteurs	Lieu	Horaires
1	Mercredi 22 avril	Chefs d'entreprises	CCI Nord-Pas de Calais	18h-20h
2	Mardi 28 avril	Usagers des transports et consommateurs	Maison Régional de l'Environnement et des Solidarités (MRES)	18h-20h
3	Mardi 12 mai	Acteurs de protection de l'environnement	MRES	18h-20h
4	Mardi 26 mai	Syndicalistes	Bourse du travail	18h-20h
5	Jeudi 28 mai	Agriculteurs	Chambre d'agriculture	18h-20h
6	Jeudi 11 juin	Commerçants et artisans	Chambre des métiers d'Arras	18h30-20h30
7	Mardi 23 ou mercredi 24 juin	Architectes, urbanistes et patrimoine	Maison de l'Architecture de Lille	18h30-20h30

Parmi ces onze rendez-vous, quatre sont consacrés aux jeunes

N° Séance	Date	Acteurs	Lieu	Horaires
8	Jeudi 23 avril	Lycéens de Lens	Lycée A. Béhal	En journée
9	Jeudi 30 avril (date à confirmer)	Etudiants de l'Artois	Université de l'Artois	En journée
10	Mardi 19 ou mercredi 20 mai (date à confirmer)	Lycéens	(à venir)	En journée
11	Mercredi 3 juin (date à confirmer)	Etudiants	(à venir)	En journée

Cinq plages d'auditions publiques de 16 experts

Elles ont lieu au siège de la CPDP. Elles sont destinées à recueillir des contributions d'experts. Le public y assiste sur inscription. Cinq plages sont prévues : 4 d'entre-elles sont déjà planifiées ; la 5^{ème}, le 24 juin, permettra de répondre à des besoins identifiés dans le cours du débat. Ces auditions se tiendront au local de la CPDP et seront filmées.

N° séance	Thème de la séance	Date	Sujet	Intervenant pressenti	Sujet	Intervenant pressenti	Sujet	Intervenant pressenti
1	les mobilités	Mardi 21 avril	Tourisme	<i>A venir</i>	Jeunes et étudiants	<i>A venir</i>	Précarité énergétique	<i>A venir</i>
2	les systèmes de transport	Mercredi 13 mai	Exemple du Grand Paris Express	<i>A venir</i>	Gestion des trafics	<i>A Venir</i>	Modèle économique d'un RER (tarification, subventions, taxes, investissement)	<i>A venir</i>
3	l'aménagement des territoires	Mercredi 27 mai	Périurbanisation	<i>A venir</i>	Métropolisation et relations entre les territoires	<i>A venir</i>	Stratégie de localisation des ménages et des entreprises	<i>A venir</i>
4	Organisation du service et financement	Mercredi 10 juin	Réglementation européenne relative à l'organisation du secteur ferroviaire	<i>A venir</i>	Coût des équipements et des travaux ferroviaires	<i>A venir</i>	Ingénieries de financement des systèmes ferroviaires (PPP, emprunt, ...)	<i>A venir</i>

La fabrique des propositions

On y traite des solutions alternatives ou complémentaires. La fabrique des propositions est ouverte au public, sur inscription. Sept séances sont prévues, au local de la CPDP ; une huitième est possible en cas de besoins complémentaires.

N.	Date et horaires	Thèmes	Intervenants pressenties
1	Mercredi 22 avril 14h-17h	<i>S'entendre sur le Diagnostic et les calendriers</i> <i>N° 1 ; la demande des habitants :</i> - mobilités contrariées et nouvelles mobilités	<i>A venir</i>
2	Jeudi 7 mai 14h-17h	<i>S'entendre sur le Diagnostic et les calendriers</i> <i>N° 2 ; l'offre de transports :</i> - état du réseau ferroviaire, marge capacitaire - état du réseau routier et autoroutier - état des transports en commun	<i>A venir</i>
3	Mercredi 20 mai 14h-17h	<i>Scénarios « serpents de mer » N.1 : du scénario</i> <i>2 au scénario 2bis, 2 ter, etc. :</i> - 2bis, Maillage avec des gares lilloises (Caulier, Pont de Bois, Porte des Postes) ; -2ter, scénario S-Bahn - 2quater : scénario bruxellois	<i>A venir</i>
4	Jeudi 4 juin 14h-17h	<i>Scénarios « serpents de mer » N.2 :</i> - Dégraissage-élagage du ferroviaire - Potentialités routières et autoroutières	<i>A venir</i>
5	Mercredi 17 juin 14h-17h	<i>Et le Fret dans tout ça ?</i>	<i>A venir</i>
6	Mercredi 1 ^{er} juillet 14h-17h	<i>Nouvelles mobilités : contraintes et incitations</i>	<i>A venir</i>
7	Mercredi 15 juillet 14h-17h	<i>Propositions et questionnements</i>	<i>A venir</i>

Un atelier des citoyens

Organisé vers la fin du débat, son objectif est d'avoir le point de vue de citoyens sur le débat public et de préparer les modalités de la concertation à suivre, dans le cas de la poursuite du projet par le maître d'ouvrage. Ils sont sélectionnés parmi les participants aux points de contacts du débat mobile.

Un site Internet

Ouvert le 11 février, il se présente dans un premier temps sous la forme d'un « pré-site ». Relativement succinct, il engage les internautes à donner leur avis sur les thèmes et enjeux clé du débat. Il est alimenté au fur et à mesure par les documents d'information que recueille et produit la CPDP. A l'ouverture du débat, les outils de participation (espace questions-réponses, forum, points de vue) seront activés. Les points de vue des acteurs (contributions, cahiers d'acteurs, avis) seront mis en ligne sur le site.

Un lieu d'accueil du public

La boutique du débat est un espace à l'origine commercial situé à quelques centaines de mètres de la gare centrale historique Lille-Flandres, dans une rue commerçante.

11 rue des Ponts-de-Comines, 59000 Lille – Tél. 03 20 39 56 40 – regl@debatpublic.fr

La communication du débat

La notoriété et l'intérêt que porte le public au projet permet de s'appuyer sur une bonne couverture par les médias et en particulier la presse locale. La Voix du Nord, journal tiré à plus de 300 000 exemplaires, a déjà publié deux articles sur le débat dont une première page. Les relations presses et média sont donc un élément important du dispositif de communication.

Les outils prévus sont les suivants :

- Un dépliant d'information de 6 pages (format 10x21 cm) accompagné d'une carte T. Destiné au grand public, il est tiré à 85 000 exemplaires et distribué lors des réunions publiques et points de contacts des débats mobiles, et par le relais des collectivités territoriales.
- Le dossier du maître d'ouvrage (3000 exemplaires) et sa synthèse, (15000 exemplaires). Il est distribué aux réunions publiques et envoyé à notre liste de diffusion.
- Une affiche générique annonçant les grandes dates du débat est distribuée aux communes et autres relais d'information.
- Une affiche générique avec le calendrier des réunions publiques. Elle sera présente notamment sur 150 faces dans les TER de la région pendant le mois de mai.
- Des affiches locales annonçant chacune des réunions publiques sur le territoire concerné. Elles seront distribuées notamment aux communes accueillant les réunions publiques ainsi que les communes voisines. Une campagne d'affichage sur un réseau (payant) chez les commerçants est prévue. Des campagnes sur des arrières de bus sont organisées.
- Des tracts annonçant respectivement les 9 réunions publiques distribués notamment lors des

points de contacts du débat mobile et envoyés aux communes et relais d'information.

- Un kit de communication générique remis aux communes et autres relais d'information (associations, chambres consulaires, etc.) comprenant : des dépliants grand public, des affiches génériques, un article de presse, un encart presse, une bannière web. Il est envoyé notamment aux 819 communes des arrondissements d'Arras, Béthune, Cambrai, Douai, Lens et Lille.
- Un kit de communication local comprenant une affiche locale ainsi qu'un flyer local. Il est livré aux communes qui accueillent les réunions publiques et celles voisines, ainsi qu'à d'autres relais d'information (associations, lieux accueillant du public)
- Le journal du débat (3 numéros) ; destiné à la communauté du débat. Ils seront tirés à quelques milliers d'exemplaires et mis à disposition lors des événements publics du débat et envoyés à la liste de diffusion.
- 15 à 20 cahiers d'acteurs ; Ils seront tirés à quelques milliers d'exemplaires et mis à disposition lors des événements publics du débat et envoyés à la liste de diffusion.
- Un dépliant de 6 pages (format 10x21 cm) synthétisant le compte-rendu. Destiné au grand public, il sera tiré à environ 80 000 exemplaires et distribué par le relais des collectivités territoriales et notamment aux 819 communes des arrondissements d'Arras, Béthune, Cambrai, Douai, Lens et Lille. et des associations.
- Des kakémonos présentant d'une part le projet et le débat en quelques panneaux. Ils seront disposés dans les mairies des communes accueillant les réunions publiques et à l'entrée des réunions publiques notamment.
- Les comptes Facebook et Twitter du débat ont été ouverts le 11 février dernier. Nous publions des posts pour inciter le public à proposer des thèmes et questions-clés, s'inscrire à notre lettre électronique, prendre connaissance des éléments sur le projet mais aussi pour présenter les activités de la commission (inauguration du Local, atelier préparatoire...) et relayer des articles de presse.
- Relations presse, communiqués et conférences de presse. Des encarts dans la presse locale (Voix du Nord, Echo du Pas de Calais, Direct Matin, etc.).

Perspectives budgétaires

Le coût prévisionnel du débat est proche de 800 000 € Hors TVA, cotisations sociales comprises soit, par poste de dépenses :

Communication

Mise en oeuvre du plan de communication, déclinaison identité visuelle CNDP, déclinaison maquettes support, mises en pages, impression-fabrication et diffusion, achats d'espaces (campagne d'affichage, partenariats presse)
214 000 €

Logistique et évènements publics

Réunions publiques, fabrique des propositions, rendez-vous avec les acteurs, auditions publiques, atelier des citoyens, conférences de presse, expositions
160 000 €

Débat mobile (40 points de contacts)

95 000€

Mise en route et gestion du site Web, community management

55 000€

Secrétariat général

Salaires super brut (coût employeur : salaires net+ charges salariales + charges patronales + 10% précarité) : 201 201 €

Frais de déplacement : 45 000 €

Local CPDP (Loyer + charges + équipement mobilier et informatique)

29 000€

Total estimé

799 201 €

La CPDP serait reconnaissante que la CNDP lui fasse part de sa décision sur ces propositions d'organisation du débat public.

Jacques Archimbaud,
Président de la CPDP Réseau Express Grand Lille